

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1039 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, WWW.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Réforme électorale

Moïse Katumbi pour des élections réellement inclusives, transparentes

(Lire en page 12)



Beveraggie

Un faux attentat pour une vraie fuite en avant !

(Lire en page 7)

Réforme électorale

(Lire en page 4)

JP Bemba échange avec l'ambassadeur des USA

Evêque Mukuna arrive en triomphe à l'ACK !

Les propos tenus à Kigali par J. Kabarebe visent le Docteur Mukwege

(Lire en page 8)

Butembo

La population banalise encore le Coronavirus

Le chef d'antenne intérimaire de la division provinciale de la santé, Guy Makelele, s'est dit « inquiet » de constater que la population banalise encore la pandémie de Coronavirus. Il l'a affirmé au cours d'un point de presse tenu dimanche 23 août à Butembo (Nord-Kivu).

Il a profité de l'occasion pour livrer des statistiques selon lesquelles plus de mille contacts directs des malades de Covid-19 sont déjà listés à Butembo. Cette ville compte actuellement 40 cas confirmés, dont 12 décès et neuf guéris. Il appelle ainsi l'autorité urbaine à prendre des mesures coercitives à cet effet.

« Malgré tous les messages qu'on essaie de passer, je constate encore avec beaucoup de chagrin que dans les lieux de deuils, il y a toujours un engouement très prononcé des gens parce que c'est là qu'on a rencontré le plus grand nombre des cas où il y a eu des con-



Vue de la ville de Butembo (Nord-Kivu), Radio Okapi/Ph. Anne Herrmann

taminations. Les conséquences sont là. Peut-être ce qu'on va aussi demander, l'autorité locale sera absolument contrainte de prendre des mesures coercitives comme ça s'est fait ailleurs. On vous y aurait forcément des pénalités parce qu'on a constaté que l'homme lorsque on le laisse libre, bien sûr, il faut respecter sa liberté, on lui prodigue les con-

seils, il ne respecte pas, alors à un moment donné, on sera obligé de recourir à ces genres d'attitudes pour contraindre quand même les gens à porter leurs masques. De grâce, restez à la maison. Ne vous déplacez que quand c'est nécessaire. Cette maladie n'épargne ni les enfants, ni les personnes adultes malade touche toutes les couches ».

Après 4 ans d'arrêt

A nouveau un coup de pioche sur le barrage de Kakobola

Les travaux de construction des lignes de transport d'électricité de la centrale hydroélectrique de Kakobola dans le territoire de Gungu, province du Kwilu ont repris après quatre ans d'arrêt. Ce barrage d'une capa-

acité de 10,5 mégawatts, avait été construit entre février 2011 et septembre 2016.

Cet ouvrage a fonctionné à vide pendant 4 ans sans fournir de l'électricité aux populations environnantes de Gungu, Idiofa et Kikwit. La société civile locale se réjouit de cette reprise mais insiste sur deux choses, l'accélération de travaux et le recrutement d'une main d'œuvre locale. Selon des sources locales, c'est le 10 août dernier que la remise et reprise a eu lieu entre l'Entreprise Angélique Internationale qui a construit le barrage hydroélectrique de Kakobola et la société WAPCOS qui va construire les lignes de

transport de l'électricité dans la province de Kwilu.

Un motif de satisfaction pour la population locale, qui insiste sur l'accélération de travaux avant la distribution de l'énergie électrique. Le président de la société civile de Gungu, Joachim Kusamba insiste sur le recrutement d'une main d'œuvre locale pour permettre à la population d'avoir du travail.

Ces travaux ont connu un retard dans l'exécution, car l'Etat congolais et l'entreprise Angélique Internationale n'avaient pas prévu de budget pour la pose des pylônes censés apporter du courant à la population.

Santé

Fin de l'épidémie de rougeole : plus 7 000 enfants morts !

Le ministre de la Santé, Eteni Longondo a annoncé officiellement ce mardi 25 août que dans un avenir proche, il va déclarer la fin de l'épidémie de rougeole dans le pays.

« ... L'épidémie de rougeole évoluait à bas bruit mais était la plus meurtrière. Elle a emporté plus 7000 de nos enfants. Après plusieurs stratégies montées au niveau du ministère, nous venons de mettre fin à cette épidémie. Une déclaration de la fin de cette épidémie sera bientôt faite », annonce Eteni Longondo lors d'une conférence de presse.

Depuis le début de l'année jusqu'au mois de Juillet, le pays

a enregistré 68.626 cas de rougeole, avec une létalité de 1,6%. Cette épidémie s'était disséminée sur les 26 provinces de la RDC, mais pour le moment, les points chauds sont le Sankuru, le Kasai, le Sud-Ubangi, le Kasai-Oriental, et quelques cas dans le Kwilu, Mai-Ndombe et Kinshasa.

Thérèse Ntumba



KASUMBALESA

La base « Bilanga » récupérée par des militaires



Une vue de Kasumbalesa (archives). Photo skyscrapercity.com

Les militaires FARDC et les policiers ont investi la base « Bilanga » à Kasumbalesa. Les militants de l'UDPS qui y exerçaient leurs activités sont invisibles. Cette situation a été saluée par la société civile de Kasumbalesa qui espère que cela va permettre de lutter

ainsi contre la contre bande et faire en sorte que tout l'argent qui était perçu indûment par certains individus renfloue les caisses de l'Etat. Le ministre provincial de l'intérieur estime pour sa part que tout le monde doit se soumettre à l'autorité de l'Etat.

Le PARECO prêche la paix aux groupes armés



Des rebelles des FDLR se promenant dans la forêt de Pinga dans l'Est de la République Démocratique du Congo, le 06 Février 2009

Le nouveau président de la coalition des résistants patriotes congolais PARECO-PAP a demandé lundi 24 août, à tous les groupes armés nationaux de se démobiliser, et se muer en parti politique pour contribuer à la pacification du pays.

Dans une déclaration à la presse à Kinshasa, Jacques Safari Nganizi, a estimé que la présence des groupes armés à l'Est du pays est un frein au développement de cette partie de la république.

Le député national, élu de la circonscription de Masisi a fait cette déclaration au lendemain de sa désignation par le bureau politique élargi aux cadres de ce parti en qualité de président national de la coalition des résistants patriotes congolais PARECO-PAP.

« Le PARECO-PAP au départ c'était un groupe armé, finalement avec la pacification, ce groupe armé a été mué en parti politique. Aujourd'hui, c'est un acteur impor-

tant dans la stabilisation de la région de l'Est. Tous les jeunes qui étaient dans ce groupe armé sont maintenant dans l'armée, les FARDC, et ils travaillent bien. Et donc, nous appelons tous les autres groupes armés, qui sont dans la brousse, de se démobiliser, parce qu'on ne peut pas développer l'Est du pays, si les gens continuent à garder les armes dans la brousse, non, les groupes armés ne nous font pas avancer, les groupes armés ce sont des ennemis du développement » a déclaré le président du PARECO

Safari Nganizi demande à tous les parents de s'impliquer pour sortir leurs enfants de la brousse.

« Nous devons tous mobiliser nos enfants qui sont dans la brousse, pour revenir à la raison. Ceux qui peuvent aller dans l'armée, l'armée est prête à les accueillir, ceux qui peuvent être réinsérés dans la vie civile, on va les accompagner », a-t-il insisté.

La République

2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication

Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction

Boendy Bo Lokanga

+243999199410

Collaborateurs

Boendy BL

Gaston Liande

Rédaction

Enquête et Reportage

Boendy BL

09990307909

Secrétaire de rédaction

Beni Joel Dinganga

technique

Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction

PAO

Abédi Salumu

Direction Commerciale et

Financière

Dominique Lumumba

0815011886, 0997440728

Lubumbashi

Freddy Tshijika

Jean L. Mwamba

Distribution

Bertin Sefu

Senga Jean-Victor

Vente

-

Images

Dieudonné Kanyinda

Bram's

Le Président Fatshi offre une jeep 4x4 au nouvel évêque de Popokabaka

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a offert, dimanche, une jeep 4X4 à Monseigneur Bernard Marie Fansaka Biniama, intronisé évêque du diocèse de Popokabaka dans la province du Kwango, par le Cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, lors d'une célébration eucharistique à Popokabaka, indique le service de communication de la Présidence de la République.

Selon la source, le Chef de l'Etat a été représenté à la célébration eucharistique par son directeur de cabinet adjoint en charge des Infrastructures, ressources minières, hydrocarbures, énergie et technologies de l'information et de la communication, Gety Mpanu Mpanu.

Mgr Bernard Marie Fansaka Biniama a été nommé évêque d'Idiofa, en juin dernier, par le Pape François. Agé de 60 ans, il remplace l'évêque Louis Nzalakanza qui a renoncé à son épiscopat pour raison de santé, rappelle-t-on. ACP



FIN DU MYSTÈRE

C'est un ballon aérostat de Google qui s'est écrasé à Buta

Un ballon aérostat de Google projet Loon, qui vise à développer l'accès à l'Internet dans les zones les plus reculées de la planète, s'est écrasé ce lundi 24 août 2020 vers 13h à côté d'un champ dans la localité Bulumakete, située à 6 km de la RN04 et à 5 km de la ville de Buta, dans la province du Bas-Uele.

Selon ce que rapporte le site Orientalinfo.net, des paysans ayant entendu le fort bruit de l'engin, et pris de panique, en ont informé les autorités. Une équipe des éléments de la police, de la mairie ainsi que des services spécialisés avait été dépêchés sur place pour faire le constat.

Et d'après Mme Espérance Kwza de Dyfemir, qui revient de l'endroit « Sur cette machine, il y a des panneaux solaires, nous avons vu aussi un sachet blanc comme une bâche, un infra-rouge qui continuait à s'allumer », rapporte à Orientalinfo.net.

L'engin aurait parcouru 129.000 Km avant de venir s'écraser en RDC

La provenance de cet engin et son écrasement a été confirmé sur Twitter par StratoCat, un site privé de référencement et de suivi des ballons se trouvant dans les airs. D'après ce site, il s'agirait du ballon HBAL166 appartenant bien au Project Loon de Google dans le cadre des essais au Kenya et qui avait été lancé depuis l'île de Porto Rico le 23 avril 2020 et qui était resté en vol pendant 123 jours avant de tomber en RDC.

Pas une première mondiale

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que ces ballons connaissent de défaillan-



ces techniques et se crashent depuis le lancement du projet en juin 2013.

Ceux qui ont suivi le projet Loon savent que ces ballons ont l'habitude de s'écraser et d'effrayer tous ceux qui se trouvent dans les parages lorsqu'ils le font. Cela s'est déjà produit aux États-Unis, au Mexique, au Chili, Nouvelle-Zélande, et

même au Kenya où un fermier avait même décidé de poursuivre google pour destruction après que des centaines de villageois curieux, venus parfois en véhicules et en motos, se soient rassemblés dans sa ferme du comté de Meru, au centre du pays, pour voir un ballon Internet qui s'y était écrasé. MCP

Plusieurs fidèles de l'église Assemblée Chrétienne de Kinshasa (ACK) et des supporters du club de football Renaissance du Congo sont rassemblés devant la prison centrale de Makala à Kinshasa pour assister à la sortie de l'évêque Pascal Mukuna.

Son acquittement est intervenu depuis samedi dernier selon certaines sources judiciaires, mais rendu public lundi. C'est en principe ce mardi 25 août 2020 que le leader du mouvement Éveil Patriotique doit sortir de la prison.

Fidèles de l'ACK et supporters de Renaissance jubilent

Evêque Mukuna arrive en triomphe à l'ACK !

Pour les fidèles de l'église et du club de football de Pascal Mukuna interrogés sur place par 7SUR7.CD, c'est la vraie justice qui a été rendue par le Tribunal de Grande Instance de Kinshasa/Gombe.

Il sied de rappeler par ailleurs que

le ministère public est allé en appel contre la décision du TGI/Gombe. Selon Me Jean-Claude Katende, membre de l'Éveil Patriotique, même après appel, Pascal Mukuna sera toujours acquitté.

Jephté Kitsita

Primature

Suspension du moratoire sur la transformation et les exportations des minerais concentrés

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba a échangé lundi, à Kinshasa avec une délégation conjointe du Haut Katanga et du Lualaba conduite par les gouverneurs respectifs, Jacques Kyabula Katwe et Richard Muyeje Mangez Mans, sur la suspension du moratoire concernant la transformation et les exportations des minerais concentrés dans ces deux provinces.

Selon la cellule de communication de la Primature, les gouverneurs de ces provinces ont indiqué avoir apporté des éléments supplémentaires par rapport à la gestion de ce dossier, avant de demander d'être associés chaque fois que des décisions doivent être prises dans ce secteur conformément au Code Minier pour une bonne application de ces mesures sur le terrain.

Le gouverneur du Haut Katanga et son collègue du Lualaba dont les provinces sont assises sur d'importants gisements miniers de la RDC, se sont dit satisfaits des explications du Premier ministre sur ce dossier qui a de l'impact sur la vie socioéconomique dans ces deux provinces. Ils ont également affirmé qu'une autre rencontre, sur ce dossier, est prévue la semaine prochaine.

La séance de travail avec le Premier ministre s'est déroulée en présence du ministre des Mines Willy Kitobo.

Réformes électorales

Echanges fructueux entre le groupe de 13 et Martin Fayulu

Le Groupe de 13 personnalités politiques et de la société civile signataires de l'appel du 11 juillet pour un consensus sur le processus électoral en RDC a rencontré le lundi 24 août, Martin Fayulu Madidi, Président de l'Engagement citoyen pour le développement (ECIDE) et cadre de la coalition LAMUKA. Leurs échanges ont tourné principalement autour des réformes électorales. Le groupe de 13 a fait part de son cahier de charge à l'ancien candidat à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018 à l'instar de la rencontre intervenue un peu plus tôt dans la journée avec Adolphe Muzito, coordonnateur de LAMUKA.

À l'issue de la rencontre, le député national Delly Sesanga, membre du groupe de 13, a indiqué à la presse que Martin Fayulu a accueilli favorablement leur initiative et fait

part des propositions contenues dans son plan de sortie de crise. « Le Président Martin Fayulu a réservé un accueil intéressé aux propositions qui sont faites par le G13. Il nous a fait part de ses propositions contenues dans son plan de Sortie de crise. Et je crois que c'est de mélange de toute ces idées dont sortira le consensus auquel nous appelons tous les décideurs et acteurs politiques », a dit le Président du parti Envol.

Delly Sessanga a noté en même temps que Martin Fayulu partage le même avis autour des réformes à entreprendre, malgré quelques divergences liées aux modalités d'application desdites réformes.

L'élu de Luiza dans la province du Kasai-Central souligne tout de même que personne ne propose la voie révolutionnaire pour changer les choses. « *Tout le monde est d'accord*

qu'il faut entreprendre des réformes et j'ai même entendu le président Martin Fayulu dire qu'il allait faire des sit-ins pour obtenir ces réformes. Dans les modalités de mise en œuvre, il y a toujours de sensibilités différentes mais qui sont marginales par rapport au fond. Parce que c'est qui compte c'est le fond » a souligné Delly Sesanga, qui est également président du parti politique Envol.

À en croire le groupe de 13 personnalités politiques et sociales, leur démarche consiste aussi à tout mettre en œuvre pour éviter le glissement en 2023, année prévue pour l'organisation des élections générales en République Démocratique du Congo. Les initiateurs de l'appel de 11 juillet pour un consensus sur les réformes électorales intensifient leurs consultations. Lundi 24 août, le groupe de 13 avec Sesanga en tête,

a échangé avec Martin Fayulu sur les réformes devant baliser le chemin des élections apaisées en 2023.

Martin Fayulu compte organiser un sit-in pour obtenir les réformes électorales. A l'issue de l'entretien, Delly Sesanga a confié à la presse, que leur initiative a été favorablement accueillie par Martin Fayulu, un des acteurs importants du paysage politique Rdc congolais. Pour le président de l'Envol, tous les acteurs s'accordent sur les réformes mais les divergences persistent encore sur les modalités de mise en œuvre.

Bien avant Martin Fayulu, le groupe de 13 a conféré quelques heures plus tôt le même lundi avec Adolphe Muzito, un des sociétaires de Lamuka. Fayulu et Muzito étaient rentrés au pays le samedi 22 août après près de 5 mois passés en Occident.

Après Jean Pierre Bemba, Adolphe Muzito, Martin Fayulu, le groupe de 13 envisage de faire incessamment le déplacement de Lubumbashi pour échanger avec Moïse Katumbi autour des réformes électorales.

Il sied de rappeler que dans son plan de sortie de crise, Martin Fayulu Madidi propose notamment les réformes de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), à travers l'instauration préalable d'un Haut conseil des réformes institutionnelles (HCRI).

Fiers du succès de leur approche consensuelle, les 13 signataires de l'appel du 11 juillet s'apprentent à aller à la rencontre de Moïse Katumbi, après leur entretien avec Jean-Pierre Bemba.

Après une 1 heure de discussions, le porte-étendard de Lamuka à la présidentielle de décembre 2018 a adhéré à la démarche du groupe de 13 pour les réformes électorales.

Jean-Pierre Bemba et Adolphe Muzito.

Le groupe de 13 est en train de gagner le pari de faire adhérer les leaders de Lamuka à son initiative de réformes électorales.

Le plus dur reste de convaincre le Front Commun pour le Congo (FCC) qui insiste sur le cadre institutionnel pour discuter de toutes les réformes, en ce comprises celles électorales. « *La politique est l'art de concilier les extrêmes sur l'intérêt général pour rendre possible ce qui paraît impossible* », a rassuré Delly Sesanga. Ses compatriotes du FCC apprécieront.

Louis-Paul Eyenga

Réforme électorale

JP Bemba échange avec l'ambassadeur des USA

Le président du Mouvement de libération du Congo (MLC), Jean-Pierre Bemba Gombo, a échangé, lundi à Kinshasa, avec l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en République Démocratique du Congo, Mike Hammer. La réforme électorale était au centre de leur échange selon un tweet du diplomate américain qui se fait appeler affectueusement Nzita.

Selon la source, les deux personnalités ont échangé également sur la situation de la lutte contre la maladie à virus Ebola qui sévit dans la province de l'Equateur. « C'est toujours bien d'échanger avec Jean-Pierre Bemba. Nous avons abordé la Une



de la politique en RDC (comme toujours), l'importance de la réforme électorale et la transparence, et la crise d'Ebola à Mbandaka et aux alentours à laquelle les USA ont déjà apporté un soutien de presque 8 millions USD », a fait savoir le diplomate américain.

Toujours bien d'échanger avec

@bembajp. N avons abordé la une de la politique en RDC (comme toujours !), l'importance de la réforme électorale et la transparence, et la crise de l'Ebola à Mbandaka et aux alentours à laquelle USA ont déjà apporté un soutien d presque \$8 millions

Politico.cd/LR

Sur ordre du chef de l'Etat

SACIM : audit avant la cure financière

Le Président de la République a instruit vendredi 21 août 2020 le Ministre du Portefeuille de diligenter un audit sur la Société Anhui-Congo d'Investissement Minier (SACIM).

Le but de cet audit est de dégager clairement les droits et obligations des parties et d'organiser, dans le meilleur délai, la transformation de cette société en Société anonyme, comme cela est prévu dans l'Accord de partenariat entre parties. Et cela dans le but de doter la SACIM d'un Conseil d'administration qui donnera des orientations sur la gestion sociale et la contrôler.

La RDC dit avoir constaté que la MIBA n'a plus jamais profité des revenus de la SACIM qui exploite le gisement diamanti-



ère de Tshibwe en territoire de Miabi, dans le cadre d'un partenariat à parts égales entre le partenaire chinois et l'Etat congolais.

Rappelons que Félix Tshisekedi avait dernièrement demandé au Gouvernement de débloquer le montant de 5.000.000 USD arrêté pour permettre la relance de la MIBA. MCP

La Banque mondiale finance le Projet d'appui aux PME à hauteur de 100 millions de dollars !

La Banque mondiale finance le Projet d'Appui aux Micros, Petites et Moyennes Entreprises à hauteur de 100 millions de dollars. Ce projet concerne les villes de Goma au Nord-Kivu, Lubumbashi dans le Haut-Katanga, Matadi dans le Kongo-Central et la ville de Kinshasa.



Julien Paluku

Cette annonce a été faite le dimanche 22 août 2020, par le ministre de l'industrie, Julien Paluku Kahongya, et son collègue en charge des Petites et Moyennes Entreprises, Justin Kalumba, qui séjournent dans la ville de Goma au Nord-Kivu, pour le lancement dudit projet.

Selon le ministre de l'industrie, ce financement qui sera remboursé à long terme par le gouvernement congolais permettra de créer environ 9.000 emplois dans les villes précitées.

« Ce sont les fonds que la Banque Mondiale accorde au gouvernement congolais, et ce dernier devra les rembourser par les générations futures. Le ministre des PME va devoir expliquer auprès de la population pour que les bénéficiaires se préparent davantage parce que ce n'est pas l'argent qu'on va amener ici et distribuer aux gens sans se rassurer si ça va avoir un impact sur la relance de notre économie ».

Julien Paluku a profité de cette occasion, pour annoncer une série de visites prévues dans des entreprises bénéficiaires de l'appui du Fonds de la Promotion de l'industrie (FPI), afin d'évaluer les services et identifier d'autres entreprises qui pourront bénéficier du même accompagnement du FPI.

« J'en profite pour annoncer qu'au niveau du ministère de l'industrie, nous avons réduit le taux d'intérêt d'accès aux Fonds de Promotion de l'Industrie. C'était autour de 9 et 10 %, on l'a réduit à 6 %, et pour les jeunes et les femmes, on l'a réduit à 4 %, donc pour les entreprises des jeunes et les entreprises des femmes qui s'adressent au FPI pour les activités de promotion de l'industrie, ils accèdent à ces

fonds là moyennant un taux d'intérêt de 4 % qui n'existe dans aucune banque. Donc, c'est un moyen de stimuler l'entrepreneuriat ».

Zoom Eco

En partenariat avec le FPI

Les PME du Nord-Kivu sous bonne cure

Le ministre de l'Industrie, Julien Paluku Kahongya, et son collègue de Classe moyenne, petites et moyennes et Artisanat, Justin Kalumba Mwana Ngongo, qui séjournent depuis le week-end à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, ont procédé lundi dans cette ville, au lancement du Projet d'appui au développement des petites et moyennes entreprises (PADMPME) dans 4 villes pilotes, qui en sont bénéficiaires dont le chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Selon la cellule de communication du ministère de l'Industrie, le lancement de ce projet a été fait au cours d'une matinée d'information que les deux membres du gouvernement ont animés, en présence des femmes et jeunes entrepreneures pris comme cible de ce projet, financé à hauteur de 100.000.000 (cent millions) USD par la Banque mondiale (BM).

Dans son mot de circonstance, le ministre Kalumba qui a expliqué les critères d'éligibilité à ce financement avec subvention, a insisté sur le caractère

Ministère de l'Agriculture

Le projet agricole au profit des PVH sous étude

La ministre déléguée en charge des Personnes vivant avec handicap (PVH) et Autres personnes vulnérables (APV), Irène Esambo, et son collègue de l'Agriculture, Jean-Joseph Kasonga, ont examiné, samedi, au cabinet du ministre de l'Agriculture, les possibilités de relancer un projet agricole en faveur des personnes handicapées, à Kimpese dans le Kongo central.

La ministre Esambo, qui conduisait une délégation des personnes handicapées venue de Kimpese accompagnée de la députée nationale, Nelly Muangi Tulela, élue de territoire de Songololo, a donné son accord, avec son collègue de l'Agriculture, pour la réalisation d'un projet agricole à la « ferme Makwala » devant venir en aide aux personnes handicapées dans la production

, la consommation et la commercialisation de différents produits qui seront récoltés.

L'initiateur de ce projet, René Nzita Makwala, s'est dit satisfait des échanges entre les deux membres du gouvernement qui sont d'accord pour réaliser ce projet à Kimpese afin d'éradiquer la pauvreté et la faim en milieu des handicapés.

La députée nationale Nelly Muinga a pour sa part, salué l'implication de la ministre déléguée Irène Esambo dans les démarches entreprises auprès de son collègue de l'Agriculture en vue de l'exécution de ce projet.

La ministre déléguée, rappelle-t-on, a fait de la lutte contre la pauvreté en milieu des handicapés son cheval de bataille. ACP

Inflation

A la 3ème semaine du mois d'août : 0,413% d'augmentation en 7 jours

L'inflation à la troisième semaine du mois d'août s'est établie à 0,726% contre 0,312% la semaine précédente et à 0,705% contre 0,318% une semaine plus tôt à Kinshasa. En cumul, elle a atteint 13,478% au niveau national et 14,138% à Kinshasa, indique l'Institut national de la statistique (INS), dans un communiqué reçu lundi à l'ACP.

Selon le communiqué, en annualisée

l'inflation s'est située à 21,334% au niveau national et 22,414% à Kinshasa. En glissement annuel, elle a atteint 15,612% au niveau national et 15,876% à Kinshasa.

Cette inflation de la semaine est consecutive notamment, à la dépréciation du franc congolais face aux devises étrangères ainsi qu'à cause des problèmes d'offre dû à la saisonnalité des certains produits, indique la même source.

Kongo Central

Marche de protestation des abonnés des SNEL et REGIDESO contre la surfacturation

Les abonnés de la société nationale d'électricité (SNEL) et ceux de la

REGIDESO, du territoire de Songololo au Kongo-Central, ont organisé lundi 24 août une marche de protestation contre la surfacturation que ces deux compagnies publiques pratiquent au détriment de ces habitants.

Initiée par la société civile du coin, cette marche a eu pour point de départ la station-service de l'IME, pour chuter au bâtiment territorial de Songololo, où un mémorandum a été déposé auprès de l'administrateur de territoire.

Dans ce document, les consommateurs demandent aux responsables de la REGIDESO et ceux de la SNEL d'améliorer la desserte en eau potable et en énergie électrique au profit des abonnés.

La REGIDESO est présente dans cette contrée, mais « elle distribue de l'eau impropre à la consommation au abonnés et, cette eau ne jaillit qu'au milieu de la nuit », se plaignent les abonnés.

En ce qui concerne la SNEL, se plaignent les consommateurs, l'insécurité bat son plein, car l'obscurité a gagné du terrain.

Ces abonnés constatent une surfacturation sur ce qu'ils consomment depuis plus de 5 ans.

Ainsi, ils demandent à ces deux institutions de procéder au changement des compteurs bien étalonnés aux abonnés régime-compteur. RO

SUD-KIVU

Les victimes des massacres de Kasika réclament justice et réparation, 22 ans après



Les victimes des massacres de Kasika, en territoire de Mwinga (Sud-Kivu) réclament justice et réparation, 22 ans après les faits. L'organisateur de la manifestation commémorative l'a déclaré ce lundi 24 août à Radio Okapi.

Lors de ces massacres survenus le 24 août 1998, plus de mille personnes, dont un prêtre catholique et un chef coutumier avaient été tués par les rebelles du RCD.

« Nous savons qu'en cette date du 24 août 1998, il y avait eu un groupe armé qui avait tué les gens à Kasika. Il y avait le Mwami Mubeza et sa femme qui avaient été tués, également un prêtre, l'abbé Stanislas Wabulagombe qui avait été tué, mais aussi plus de 1.056 personnes qui avaient perdu leur vie ce jour-là, des hommes, femmes et enfants.

Depuis ces massacres, il n'y a jamais eu des poursuites contre ceux qui ont commis ces massacres ; alors qu'ils sont vivants, ils sont en RDC. Alors nous voulons que ces gens soient interpellés par la justice purement internationale parce qu'il s'agit de crimes internationaux et il n'y a que la juridiction internationale qui est compétente selon les statuts de Rome », a affirmé Me Archimède Baraka, l'organisateur de la manifestation.

Il a par ailleurs lancé un appel à la communauté internationale et également à la communauté nationale pour assister les victimes : « Il y a des familles des victimes qui sont encore vivantes à Kasika mais qui n'ont jamais bénéficié de l'assistance du gouvernement congolais ni du monde humanitaire international. »

HAUT-KATANGA

Le maire de Lubumbashi interdit aux partis politiques d'hisser leurs drapeaux sur les édifices publics



Vue du Carrefour Place de l'unité Katangaise à Lubumbashi, 28 avril 2020. Radio Okapi/Ph. Jean Ngandu

Le maire de Lubumbashi, Ghislain Robert Lubaba, a interdit à tous les partis politiques d'hisser leurs drapeaux sur les édifices publics. Il a annoncé cette décision le week end sur la radio nationale (RTNC). Selon le maire, la période de monopartisme est révolue. Ghislain Robert Lubaba faisait allusion à certains militants de l'UDPS, parti présidentiel, qui ont hissé leur drapeau à différents endroits de la ville de Lubumbashi. Il demande à la police de sanctionner tous les récalcitrants.

« Il est dit dans le fonctionnement des partis politiques qu'il y a un certain code de conduite que chaque parti politique devra respecter. Si certains partis politiques ne respectent pas ce code de conduite, ils doivent normalement subir certaines sanctions. Ce que nous venons de constater dans la ville de Lubumbashi est fort regrettable ! Il y a

eu un arrêté que j'avais signé interdisant à tout parti politique d'exposer le drapeau sur les édifices publics. Mais, malheureusement, ces partis politiques ne veulent pas suivre ça », a déclaré le maire.

Ghislain Robert Lubaba rappelle que la RDC n'est pas à l'époque du monopartisme, comme ce fut le cas lors de la deuxième République. Il souligne que les partis politiques ont le droit de monter leurs drapeaux devant leurs sièges. Les récalcitrants seront sanctionnés.

« Un parti politique ne peut pas commencer à hisser son drapeau n'importe où. Ce n'est que dans leur siège là où ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent et non pas dans les endroits publics et non pas aux édifices de l'Etat. J'instruis la police pour sanctionner tous ces cas-là », a-t-il promis.

Réalisation : radiookapi.net

NORD-KIVU

«Congo Amani ni Leo» lance une «pétition d'imposition de la paix à Beni»

L'initiative « Congo Amani ni Leo » a été lancée dimanche 23 août à Goma (Nord-Kivu) une « pétition d'imposition de la paix à Beni ». Pour ce collectif des mouvements citoyens, il s'agit d'une manière de dire non à la scission de la province du Nord-Kivu, mais aussi de dénoncer l'idée de balkanisation de la RDC.

« Dans cette pétition, il est premièrement question de rappeler le Chef de l'Etat sa promesse aux enfants de la RDC ; comme quoi il était prêt à donner même sa vie pourvue que nous puissions trouver à l'Est et à Beni la sécurité. Donc de manière que le gouvernement prenne davantage Beni comme la priorité des priorités de ces actions de plus particulièrement et en général l'Est de la RDC », a

déclaré Jimmy Nzali, rapporteur de cette initiative.

Pour lui, dans cette pétition, il sollicite aussi la transformation de la mission actuelle des Nations unies :

« La mission de la MONUSCO actuelle n'est pas adaptée et nous sommes en train de proposer la transformation de cette mission pour une mission beaucoup plus offensive, qui va permettre à ce que je ces forces de la MONUSCO aillent directement faire la guerre aux côtés des FARDC au front et sur terrain. Troisièmement la raison de cette pétition, nous voulons demander à notre gouvernement ainsi qu'à l'Union européenne de pouvoir collaborer de la même manière comme à l'époque des conflits armés en Ituri. »

KONGO CENTRAL

La société civile dénonce le regain d'insécurité à Moanda



Vue de la partie Ouest de la ville de Matadi (Kongo-Central). Radio Okapi/Ph. Nana Pluriche Mambu

Plus de dix cas de cambriolage et vol à main armés ont été enregistrés à moins de dix jours, à Moanda au Kongo-Central.

Dans une déclaration faite à la presse dimanche 23 août, la coordination territoriale de la société civile du Kongo-Central (SOCIKOC) / Moanda dénonce et condamne avec la

dernière énergie cette insécurité criante. Le coordonnateur de cette structure, Jelson Sisi Vimpi, dit avoir été lui-même la cible des bandits à main armée.

Face à cette situation, la société civile du Kongo-Central / Moanda recommande à l'autorité locale de tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité de la population du territoire de Moanda.

KWANGO

Insécurité grandissante à Kenge

Le député provincial Willy Fayulu a dénoncé l'insécurité dans la ville de Kenge, chef-lieu de la province du Kwango. Dans un entretien accordé à radio Okapi, cet élu de Kenge indique que cela fait plus de trois jours qu'un activiste du mouvement citoyen Lutte pour le Changement (LUCHA), répondant au nom de Ben Benoit Kabey, est porté disparu. Il demande l'implication de toutes les autorités tant nationales que provinciales afin que ce monsieur soit retrouvé.

« Je voulais dénoncer l'insécurité criante que nous sommes en train de vivre ici au Kwango plus particulièrement dans le territoire de Kenge. Il y a trois jours on a retrouvé un motard mort sur la route nationale Un, aux abords du pont Kwango, on l'a égorgé, un motard qui revenait de Kinshasa et ce même jour là on a aussi constaté la disparition d'un activiste de la Lucha, monsieur Ben Benoit Kabey, on ne le retrouve plus, il n'y a plus de

trace, quand on l'appelle le téléphone ne passe pas, donc porté disparu jusque-là. C'est ça donc qui fait notre souci », a déclaré l'élu de Kenge.

Willy Fayulu précise que les députés provinciaux ont aussi pour rôle de protéger leurs électeurs.

« Moi, je suis député provincial, nous sommes là pour protéger la population, et quand il y a disparition du coordonnateur de la Lucha ici à Kenge, et bien ça doit nous intéresser tous. C'est pourquoi je lance un appel aux autorités tant nationales que provinciales de la sécurité qui sont en train de nous suivre en ce moment, pour que l'on puisse prendre un peu au sérieux cette disparition, c'est un fait qui est grave ici à Kenge. Donc il y a cette insécurité, d'autres activistes sont venus me voir ce matin pour me dire que nous sommes menacés, nous sommes dans l'insécurité. Donc c'est une situation que nous devons décrier, vraiment en tant que député provincial par rapport à ce que nous sommes en train de vivre à Kenge », a-t-il déploré

Un faux attentat pour une vraie fuite en avant !

Le Français Pascal Beveraggi tenterait de quitter la République Démocratique du Congo sur la pointe des pieds, annoncent certaines sources crédibles. Avant cela, l'homme d'affaires entreprendrait de vendre MCK, la société minière à la base de ses énormes convulsions depuis environ deux ans. On le sait bien, à la tête de MMG Kinsevere, M. Beveraggi doit des comptes à la famille Katumbi, propriétaire de MCK dont la propriété et le patrimoine ont été spoliés. Tous les procès ouverts à ce sujet, tant au pays qu'à l'extérieur, ont tourné au désavantage de M. Beveraggi. Mais l'homme d'affaires, jouissant certainement d'un appui souterrain, s'est refusé d'obtempérer aux décisions de la justice, multipliant des subterfuges.

Pour la petite histoire, Pascal Beveraggi a été employé de Moïse Katumbi au sein de MCK où il prestait au grade de Directeur, avant de se rebeller contre son patron. On rappelle que la justice française avait ordonné la restitution de MCK à son propriétaire Moïse Katumbi, mais l'ancien employé s'est entêté, soutenu par des forces mafieuses.

En réalité, son portefeuille serait dégarni pour poursuivre son combat et son programme de descendre le

Chairman de TP. Mazembe. Comme en témoigne l'échec du contrat envisagé avec l'entraîneur Garzito pour le compte du FC Lupopo dont il avait pris la direction. Échec cuisant d'autant que les Corbeaux caracolent toujours à la tête du football national, alors que les Lumpas ont continué à tanguer.

Pourtant, Beveraggi avait promis monts et merveilles à l'équipe, avec, à la clé, la construction d'un stade moderne, des équipements de valeur, un salaire décent pour les joueurs, etc. Force est cependant de constater qu'il s'agissait de la poudre aux yeux. A preuve, un brillant joueur de l'équipe a choisi de rester à Kinshasa alors que son contrat court encore pour une année. A la base, le footballeur traîne plusieurs mois d'impaiement de salaire.

Reste à savoir si des clients potentiels peuvent se présenter à ce marché au regard de la tournure prise au niveau de la justice congolaise. Téméraire, Pascal Beveraggi entreprend de jouer la dernière carte en mettant en vente la société de son employeur. Avec derrière la tête la décision de prendre la poudre d'escampette. Un véritable coup fourré contre l'éventuel acquéreur. Les jours à venir nous fixeront sur l'issue de ce marché en filigrane.

L.R.



Beveraggi est aujourd'hui un homme indexé dans le monde étroit des affaires. L'ancien protégé du général Olenga doit de l'argent aux banques congolaises. Beaucoup d'argent ! Ses encours s'élèveraient à plus de 50 millions de USD. En dehors des banques, le sémillant Corse doit également de l'argent à de nombreux fournisseurs, à son personnel et au fisc congolais. Partout, les ardoises de Pascal Beveraggi se sont accumulées. Les promesses de paiement non tenues mettent en péril les fournisseurs qui ont fait confiance au Corse. Même les petits commerces sont concernés. Des factures impayées font même état de livraisons d'huile moteur et de petites pièces de rechange. Pour commettre ses forfaits, Pascal Beveraggi n'a pas hésité à recourir aux méthodes de la mafia corse en changeant de nom à plusieurs reprises. Des grosses sociétés comme Caterpillar ont également été les victimes du prédateur français.

Quant à l'Etat congolais, il se retrouve lui la principale victime des agissements de Pascal Beveraggi. Ce dernier lui doit plus de 100 millions de dollars au titre de fraude sur la TVA. Tirant profit de la protection des généraux et des proches de l'ancien Président, l'homme d'affaires a systématiquement redistribué à ses protecteurs l'argent de la TVA qu'il aurait dû payer au Trésor. En mettant en exergue la lutte contre la corruption, les détournements et les exonérations abusives, le gouvernement congolais a dépêché à travers le pays les inspecteurs des finances qui ne vont pas tarder à mettre au grand jour les malversations financières de

Beveraggi.

Toutes les prestations effectuées sur base de contrats signés pour lesquelles la TVA facturée n'a pas été acquittée sont autant de petits cailloux blancs sur le chemin qui mène les enquêteurs vers le criminel français. Et loin de s'arrêter au fisc congolais, Pascal Beveraggi s'est inventé un faux divorce avec son épouse pour justifier de nombreux transferts sur un compte à Dubai alimenté par les fonds détournés à MCK par le bradage de ses actifs. Cette supercherie de faux divorce vise à éviter l'attention du fisc français avec lequel le Corse a déjà eu maille à partir. En réalité, Pascal Beveraggi vit toujours avec sa femme. Les millions volés à MCK ont bel et bien été transférés sur son compte à Dubai. Petit à petit, la fuite en avant de Pascal Beveraggi prend fin. Inéluctablement, tous les dossiers à charge de l'expatrié corse conduisent aux portes de la prison au Congo ou en France. Finalement, des aventures de l'homme d'affaires indélicat, on retiendra la fameuse leçon qui tient du bon sens populaire et qui veut que « bien mal acquis ne profite jamais » ! Ce destin dont tout indique qu'il terminera derrière les barreaux est une leçon de vie pour tous ceux qui pensent faire fortune sur le dos des efforts et des sacrifices consentis par autrui. Au bout de la route, les bandits doivent tôt ou tard rendre compte de leurs crimes. Pour Pascal Beveraggi, quels que soient les mensonges sur de faux attentats, l'heure a déjà sonné !

congovox

Criblé de dettes, traqué par le fisc, délaissé par ses anciens amis, celui qui fut le protégé des généraux de Joseph Kabila ne sait plus à quel saint se vouer pour échapper à ses créanciers et éviter la prison. Pour Pascal Beveraggi, puisque c'est de lui dont il s'agit, tout commence par le vol de la société MCK dont il revendique la propriété sans avoir déboursé le moindre centime. A l'époque, l'homme d'affaires corse connu pour ses démêlés avec le fisc français profite de la situation politique pour se faire des amitiés auprès de tenants de l'ancien régime et acheter quelques fidélités dans la haute hiérarchie militaire congolaise. Son objectif consiste à acquérir la protection des proches de l'ancien président congolais pour passer de son statut de salarié de MCK à celui de patron de la société en utilisant pour son soi-disant rachat les ressources dérobées à son ancien employeur. Sitôt son forfait accompli avec la bienveillance de ses amis du moment, Pascal Beveraggi change le nom de la société, en récupère les contrats, liquide une partie du personnel sans payer aucun des décomptes finals et procède à son dépeçage méthodique. En quelques mois, les actifs de MCK devenus NB Mining sont dilapidés. Au bout d'une bataille judiciaire épique, une première décision de la Cour d'Appel de Paris est tombée déboutant Pascal Beveraggi de toute prétention sur la

société. En dernier ressort, la justice française a pris un arrêt mettant définitivement un terme à l'aventure du plus congolais des Corses. Dans un combat d'arrière-garde, utilisant ses tout derniers réseaux congolais, Pascal Beveraggi retarde l'exéquatur du jugement. De toute évidence, l'homme d'affaires français est désormais confronté à l'obligation de faire ses valises et de remettre la société à son propriétaire. Inéluctable fin annoncée d'un escroc de grand chemin ! Aujourd'hui, criblé de dettes, Pascal Beveraggi est contraint à inventer une fausse tentative d'attentat contre lui et son numéro deux pour mentir à l'opinion nationale et internationale et distraire ses très nombreux créanciers. En effet, l'homme est endetté jusqu'au cou ! Dans une conférence de presse, le Corse flanqué de son chargé de communication, Papy Tamba, un des plus bruyants communicateurs de l'ancien président congolais, déclare être victime d'une tentative d'attentat à la bombe artisanale. Loufoque ! Les Congolais n'en sont pas encore là ! Mais, quand on arrive comme Pascal Beveraggi au bout de la tromperie, à l'ultime frontière du filoutage, quand on se retrouve totalement mis à nu dans la malhonnêteté et qu'on est démasqué, on ne craint plus rien. Ni le grotesque, encore moins le ridicule ! Surtout que dans le registre du banditisme, l'ancien salarié de MCK en connaît un bout. En réalité, Pascal

Les propos tenus à Kigali par James Kabarebe visent le Docteur Mukwege

La sécurité du Docteur Mukwege, prix Nobel de la paix, est-elle menacée au départ du Rwanda ? Les propos tenus par James Kabarebe, conseiller du président Kagame et qui dirigea les guerres menées au Congo au lendemain du génocide, ont semé l'inquiétude et le président Tshisekedi a demandé que des mesures de sécurité soient prises.

S'exprimant à l'occasion d'une interview télévisée pour laquelle il est apparu en uniforme, le général Kabarebe, qui dirigea la guerre menée au Congo par les Forces armées rwandaises en soutien à l'AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo) dirigée par Laurent Désiré Kabila nie fortement le fait que les RDF (Rwanda defense forces) aient massacré des réfugiés rwandais lors de l'offensive menée au Kivu en 1996-97. Rappelons qu'à la fin du génocide en 1994, à la faveur de l'opération française Turquoise, près de deux millions de civils hutus, poussés par la peur des représailles et entraînés par les auteurs du génocide, avaient fui en direction des pays voisins, dont le Zaïre de Mobutu.

L'officier rwandais a rappelé que dans les immenses camps qui s'égrenaient alors sur la frontière entre le Rwanda, le Nord et le Sud Kivu, les civils soutenus par l'aide humanitaire avaient été pris en otages par les hommes en armes. Ces derniers les utilisaient comme « boucliers humains » et se protégeaient derrière eux. Rappelant la version donnée par Kigali depuis 1996/1997, le général Kabarebe insiste sur le fait que l'objectif des RDF était de forcer le retour au Rwanda des Hutus réfugiés au Zaïre afin qu'ils puissent se réintégrer dans la société et il rappelle que par la suite l'état rwandais payait même les études des enfants de nombre d'entre eux.

D'après lui, ce retour des réfugiés fut mal perçu par les ONG qui se trouvaient alors au Kivu car nombre d'entre elles auraient sou-



haité garder sous leur emprise ces civils dépendant de l'aide internationale. Selon Kabarebe, le dépit ressenti par les humanitaires, bien plus que l'indignation, serait l'une des motivations du « rapport Mapping », une cartographie des crimes commis au Congo entre 1993 et 2003. Ce document onusien, sorte de catalogue d'une décennie d'horreurs, a toujours été récusé par Kigali et à l'époque, le Rwanda menaçait même, en cas de publication, de retirer ses troupes présentes au Darfour sous l'uniforme de l'ONU.

Depuis une décennie, ce rapport explosif se trouve dans les tiroirs de l'ONU, tandis que le Docteur Mukwege, au nom de la justice, réclame précisément la publication du document, la divulgation du nom des principaux accusés, et la mise sur pied d'un tribunal international sur le Congo.

Récusant les arguments du médecin congolais, James Kabarebe ne se contente pas de nier la réalité des massacres, comme le fait aussi l'ambassadeur du Rwanda à Kinshasa. Il déclare aussi, textuellement, que « *le Docteur Mukwege, originaire du Sud Kivu, de la tribu des Bashi, est comme tant d'autres qui avaient intérêt à ce que les réfugiés rwandais ne puissent rentrer chez eux car ils en tiraient des bénéfices...* »

Si ces propos, tels qu'ils ont été communiqués à la presse, ne représentent pas une menace de mort explicite, ils sont cependant inquiétants

compte tenu de la personnalité de leur auteur et de la qualité de leur cible. Rappelons en effet que l'un des premiers massacres de la première guerre du Congo fut commis à l'hôpital de Lemera, où travaillait le docteur Mukwege. Les combattants de l'AFDL, considérant peut-être que des réfugiés hutus étaient soignés ou accueillis dans cet hôpital protestant, ne firent pas de quartier : les malades furent achevés sur leur lit et le personnel soignant, 35 personnes, fut tué par les assaillants. Si le futur prix Nobel échappa à cette tuerie, c'est parce qu'il venait de prendre la route de Bukavu pour y convoyer un de ses collègues médecins mais il fut durablement marqué par cette tragédie.

Les propos de James Kabarebe, interprétés comme des menaces à peine dissimulées, ont suscité une tempête de protestations sur les réseaux sociaux congolais et étrangers. Qu'il s'agisse de l'ambassadeur des Etats Unis à Kinshasa Mike Hammer et d'autres diplomates occidentaux ou de nombreuses ONG défendant les droits de l'homme, comme Physician for Human rights, la pression est montée pour exiger un renforcement du dispositif de sécurité autour du médecin-chef de Panzi et depuis Kinshasa le président Tshisekedi a lui aussi demandé une enquête.

L'enchaînement des faits actuels remonte à juillet dernier lorsque la localité de Kipupu, au Sud Kivu, fut en-

deuillée par le massacre de plus de 220 villageois (un chiffre contesté depuis Kigali, où il n'est question que de douze morts mais qui nous fut confirmé par plusieurs sources locales). Depuis des mois, dans cette région montagneuse voisine du Burundi et du Rwanda, les groupes armés se croisent, traversent les frontières et font régner une insécurité généralisée : certaines milices sont hostiles au pouvoir de Bujumbura, d'autres sont composées d'opposants à Kigali, qu'il s'agisse de troupes du RNC (Rwanda national congress, dirigé par le général Kayumba) ou de groupes de Hutus membres des FDLR. Sans oublier les Mai Mai congolais Yakutumba, plusieurs groupes d'autodéfense locaux, (d'ethnie Bembe, Bavira, Fuliro) et aussi les Tutsis congolais Banyamulenge. Installés dans les haut plateaux au dessus de la ville d'Uvira, la nationalité de ces derniers est contestée. Ils sont accusés d'être les avant postes de Kigali, tandis que leurs troupes sont régulièrement décimés par des groupes armés de diverses obédiences installés dans la plaine de la Ruzizi. Dans ce contexte explosif, marqué par l'insécurité et la haine ethnique, tout indique que Kipupu a été le théâtre d'une sanglante vengeance, comme à Mutarule voici une dizaine d'années, où des militaires tutsis intégrés dans l'armée congolaise avaient fait payer chaque tête de bétail abattu par trente vies humaines...

Indigné par les événements de Kipupu, le Docteur Mukwege avait dénoncé l'absence de protection des civils mais surtout, en termes très durs, il avait affirmé que cette tuerie se situait dans la droite ligne des massacres commis depuis 1996 en RDC, « ce sont les mêmes... ». Autrement dit, il avait attribué ces tueries à des hommes armés dépendant du régime de Kigali, sans rappeler le fait qu'à l'époque, parmi les réfugiés hutus se trouvaient aussi de nombreux auteurs du génocide qui commirent bien des atrocités à l'encontre des po-

pulations congolaises.

Le plaidoyer développé par le docteur Mukwege, qui plaide aussi en faveur d'un futur Tribunal international pour le Congo, irrite Kigali pour plusieurs raisons : tout d'abord parce que le rapport met en cause la responsabilité d'officiers rwandais – dirigés par James Kabarebe – ayant mené les deux guerres du Congo et que l'évocation des massacres ternit l'image du régime. Dans la violence et la confusion qui régnaient à l'époque, le décompte des morts n'a jamais été fait et des chiffres invérifiables sinon invraisemblables, se chiffrent en millions, furent avancés. L'agacement de Kigali est aussi politique : depuis sa parution voici dix ans, le rapport Mapping – d'autant plus redoutable qu'il est gardé sous le boisseau – est utilisé dans la guerre de propagande qui se mène depuis un quart de siècle entre Kigali et les milieux français qui, après avoir soutenu les extrémistes hutus et les avoir exfiltrés, les protégèrent durant leur exil au Congo et ailleurs.

C'est dans ce contexte tendu qu'il faut lire et interpréter les propos de James Kabarebe : même s'ils ne recèlent pas de menaces explicites, ils sont inquiétants au vu de la personnalité de leur auteur, par ailleurs soutenu par des articles de fond publiés dans la presse rwandaise. Il est évident aussi que Kigali n'a pas apprécié le patronage accordé par le Docteur Mukwege à un colloque qui s'est tenu l'an dernier dans l'enceinte du Sénat français et intitulé « Afrique des Grands Lacs, soixante ans d'instabilité ». Plusieurs auteurs ouvertement hostiles au Rwanda, comme Charles Onana et Judi Rever, avaient été invités et c'est en dernière minute que le Prix Nobel, obligé de regagner le Kivu pour raisons de famille, avait renoncé à assister à la rencontre.

Colette Braeckman

Etats-Unis

Pompeo au Soudan, une première en 15 ans pour les Américains

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo est arrivé mardi au Soudan dans le cadre de sa tournée régionale pour tenter de convaincre d'autres pays arabes de normaliser leurs relations avec Israël dans le sillage des Emirats arabes unis.

C'est la première visite en quinze ans d'un chef de la diplomatie américaine dans ce pays, depuis celle de Condoleezza Rice en 2005. Elle se déroule dans des conditions de sécurité renforcées.

Trajet symbolique aussi car M. Pompeo a quitté Israël pour le Soudan à bord du «premier vol

officiel direct» entre Tel-Aviv et Khartoum, les deux pays n'ayant jamais entretenu de relations diplomatiques.

Ils sont même techniquement en guerre et, durant les 30 ans de pouvoir d'Omar el-Béchir, le Soudan a accueilli des islamistes radicaux, notamment Oussama ben Laden qui y a vécu de 1993 à 1996 avant de s'installer en Afghanistan.

C'est d'ailleurs pour punir le Soudan de ses mauvaises fréquentations que les Etats-Unis lui ont imposé des sanctions à partir des années 1990.

Les contacts entre Washing-

ton et Khartoum n'ont fait que se dégrader et, en 1997, leurs relations diplomatiques ont été abaissées au niveau de chargés d'affaires. Ce n'est qu'en janvier qu'ils ont renvoyé des ambassadeurs.

La chute d'Omar el-Béchir a en effet changé la donne.

Le nouveau gouvernement de transition, formé en septembre 2019 après les manifestations populaires ayant mis fin à 30 ans de dictature, a décidé de se rapprocher des Etats-Unis et d'agir pour que le Soudan soit retiré de la liste noire des pays soutenant le terrorisme. RTBF

RUSSIE

L'Allemagne confirme l'empoisonnement d'Alexei Navalny

Le principal opposant au président russe, Vladimir Poutine, hospitalisé à Berlin depuis samedi dans un état grave, dispose désormais d'une protection exceptionnelle.

Les médecins allemands ont livré leur diagnostic, et celui-ci confirme la thèse de l'empoisonnement avancée depuis le début par les proches d'Alexei Navalny : « Les résultats cliniques révèlent une intoxication par une substance du groupe des inhibiteurs de la cholinestérase », a annoncé, lundi 24 août, l'hôpital berlinois de la Charité, deux jours après que le principal opposant au président russe, Vladimir Poutine, y eut été transféré depuis la ville sibérienne d'Omsk, à bord d'un avion médicalisé affrété par l'ONG allemande Cinema for Peace.

M. Navalny « se trouve dans une unité de soins intensifs et il est toujours dans un coma artificiel », précise le communiqué de l'hôpital, ajoutant que « son état de santé est grave » mais que « sa vie n'est pas en danger ». Pour la suite, les médecins restent toutefois très

Etats-Unis : un dirigeant évangélique proche de Trump démissionne après un scandale sexuel

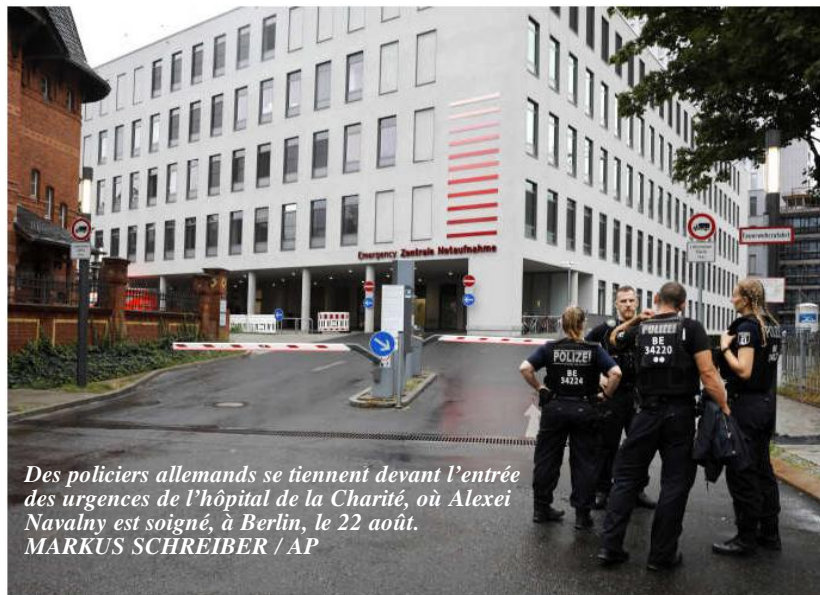
Le dirigeant évangélique américain et ardent partisan de Donald Trump, Jerry Falwell Jr., a démissionné de la présidence d'une université chrétienne renommée, après des révélations sur sa vie sexuelle, indiquent les médias américains.

M. Falwell, 58 ans, avait été placé en disponibilité depuis le 7 août par la Liberty University, fondée par son père Jerry Falwell, à la suite de la publication sur Instagram de photos où il apparaissait avec une jeune femme, leurs pantalons en partie ouverts.

Il a depuis été victime du témoignage d'un ancien employé de piscine qui a affirmé avoir eu des relations sexuelles avec sa femme Becki et que Jerry Falwell Jr assistait à leurs ébats.

La Liberty University a indiqué dans un communiqué que, depuis la mise en disponibilité de son président, "d'autres éléments sont apparus qui ont démontré qu'il ne serait pas dans l'intérêt de l'université qu'il reprenne son poste" à la tête de l'institution.

prudents. Indiquant que la substance précise qui a intoxiqué le malade « n'a pas encore été identifiée », ils reconnaissent que « des séquelles à long terme, en particulier dans le domaine du système nerveux, ne peuvent être exclues à ce stade ». Son coma dure



Des policiers allemands se tiennent devant l'entrée des urgences de l'hôpital de la Charité, où Alexei Navalny est soigné, à Berlin, le 22 août. MARKUS SCHREIBER / AP

depuis plus de cinq jours.

Le gouvernement allemand n'a pas attendu le verdict des médecins berlinois, rendu public lundi après-midi, pour se prononcer sur la cause de l'état de M. Navalny, victime d'un malaise, jeudi 20 août, à bord d'un vol commercial en Sibérie. « Le soupçon ne porte pas sur le fait que M. Navalny se soit empoisonné lui-même, mais que quelqu'un ait empoisonné M. Navalny, et le gouvernement prend ce soupçon très au sérieux », a ainsi déclaré Steffen Seibert, le porte-parole de la chancière Angela Merkel, lundi matin, face à la presse.

Le Monde

Coronavirus

L'Afrique du Sud mettra cinq ans pour se relever du Covid-19 selon l'ONU

L'économie sud-africaine mettra cinq ans pour se relever de la récession annoncée en 2020 pour cause de pandémie de coronavirus, a averti lundi l'ONU, qui prédit aussi une forte hausse de la pauvreté et des inégalités.

Le produit intérieur brut du pays le plus industrialisé du continent africain devrait reculer plus de 7% cette année, selon les prévisions de sa Banque centrale.

Pour tenter d'enrayer la propagation du Covid-19, le président Cyril Ramaphosa a ordonné fin mars un strict confinement du pays qui a mis l'activité du pays au ralenti. La plupart des restrictions ont depuis été levées mais elles ont sévèrement impacté entreprises et population.

L'Afrique du Sud est le pays d'Afrique subsaharienne le plus touché par le Covid-19, avec plus de 600.000 infections et 13.000 morts recensés à ce jour.

Dans une étude publiée lundi, le Programme des Nations unies pour le développement (UNDP) anticipe une « lente reprise (de l'économie) jusqu'en 2024 ».

Le pays est englué depuis plus de dix ans dans une crise caractérisée par une croissance molle, la détérioration des finances publiques et le chômage de masse (30%). Selon l'UNDP, la crise sanitaire devrait faire bondir de 66% l'extrême pauvreté dans le pays et faire retomber un tiers (34%) des ménages des classes moyennes dans la catégorie des foyers « vulnérables ».

Le président Ramaphosa, qui a déjà lancé un plan de soutien inédit aux entreprises et aux plus démunis de 24 milliards d'euros, en a promis lundi un autre pour promouvoir une « nouvelle économie qui crée des emplois et favorise une croissance inclusive ».

RTBF

MALI

La Cédéao obtient une transition militaire de 3 ans et la libération du président Keita



Colonel Assimi Goïta, à Bamako le 22 août 2020.

Les discussions entre la délégation de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest et les hommes du colonel Assimi Goïta doivent reprendre ce lundi 24 août 2020.

Les nouveaux hommes forts du Mali comptent se donner le temps d'installer leur pouvoir. S'ils ont accepté de ne pas rester à la tête du pays indéfiniment, ils ont fait savoir à la délégation de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) venue les rencontrer que de nouvelles élections

ne seraient pas pour demain. La junte qui a pris le pouvoir le 18 août a ainsi annoncé dimanche soir une transition de trois ans et a accepté de libérer le président déchu Ibrahim Boubacar Keita.

Un gouvernement de militaires

« Cette transition sera dirigée par un organe présidé par un militaire, qui sera en même temps chef de l'Etat », a indiqué une source au sein de la délégation de la Cédéao, à l'issue du deuxième jour de négociations avec la nouvelle équipe au pouvoir à Bamako. Un membre de la junte a confirmé cette information en précisant que le gouvernement de transition sera « en majorité composé de militaires ».

Seule satisfaction pour la Cédéao, le président renversé par le coup d'Etat « pourra repartir à son domicile » de Bamako « et s'il souhaite voyager pour des soins, il n'y a pas de problème ». Quant au Premier ministre Boubou Cissé, arrêté en même temps qu'Ibrahim Boubacar Keita et détenu dans le camp militaire de Kati, dans la banlieue de la capitale, « nous avons obtenu de la junte qu'elle accepte qu'il soit dans une résidence sécurisée à Bamako », a ajouté un responsable ouest-africain.

Des militaires bien disposés, selon la Cédéao

Les avancées étant assez minces, les négociations doivent reprendre. Le président de la Commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou, qui espère « pouvoir tout finaliser d'ici lundi », a souligné la « volonté de vraiment aller de l'avant » des militaires. Les envoyés de la Cédéao ont été reçus pendant une trentaine de minutes par les membres du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) mis en place par la junte, dont le nouvel homme fort du pays, le colonel Assimi Goïta.

AFP / 20 Minutes

ALGERIE

Référendum sur la révision de la Constitution le 1er novembre prochain

Lors de son investiture, en décembre, le président, Tebboune, s'était engagé à réviser la loi fondamentale, modifiée à plusieurs reprises depuis l'indépendance et retaillée sur mesure pour son prédécesseur déchu Bouteflika.

Il s'y était engagé lors de son investiture. Un référendum sur une révision de la Constitution algérienne, promis par le président Abdelmadjid Tebboune, sera organisé le 1er novembre prochain, a an-

noncé lundi 24 août au soir la présidence dans un communiqué.

« Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jour M. Mohamed Charfi, président de l'Autorité nationale indépendante des élections, qui lui a présenté un exposé sur les préparatifs en cours pour l'organisation des échéances électorales programmées, à commencer par le référendum sur le projet de révision de la Constitution », déclare le communiqué.

Election Miss Kinshasa

Vanessa Nko élue Miss Kinshasa 2020

Les autorités de la ville province de Kinshasa ont parrainé, le samedi 22 août dernier à Kinshasa, la cérémonie d'élection de «Miss Kinshasa», un concours de la beauté congolaise.

Présidée par un jury digne, celui-ci a porté son choix sur Mlle Vanessa Nko Sumba qu'il a élue comme «Miss Kinshasa» de l'année 2020 à l'issue de plusieurs passages en tenue traditionnelle, de ville aux couleurs nationales, en maillot de bain, en tenue de soirée et l'interview des finalistes.

Au départ, plusieurs candidates étaient dans la compétition, et beaucoup aussi ont été débarquées de la compétition pour n'en garder que les ceux qui ont participé à l'interview. Cette interview portait sur un thème bien défini.

Pour ce qui est de la petite biographie de la nouvelle Miss Kinshasa, Vanessa Nko, elle est le fruit de l'union de monsieur Henry Nko Nkiete et de madame Honorine Nko Kitoto. Elle a vu le jour à Kinshasa, le



31 octobre 2020. Cadette d'une famille de cinq enfants, Vanessa est détentrice d'un diplôme d'Etat. Actuellement étudiante à l'Université Simon Kimbangu en G2 Médecine. Elle campe sur 1,72 m et pèse 55 kg.

Il sied de noter que ce couronnement lui donne le droit de représenter la ville province de Kinshasa à la prochaine élection Miss République démocratique du Congo 2020.

Beni Joël Dinganga

CinéKin reprend ses activités avec le Drive-in

Le CinéKin a procédé dernièrement à Kinshasa, au lancement d'une série de projection de films dénommée le « drive-in » soit vivre la meilleure expérience du cinéma depuis son véhicule avec notamment la projection de 15 films exclusifs d'Universal sur un écran.

Ce vendredi, c'était l'ouverture de l'événement « Drive in ». Étant donné que l'événement intervient dans un contexte particulier à la suite de la pandémie du nouveau Coronavirus (COVID-19), les organisateurs ont rassuré quant aux différentes dispositions prises pour le respect strict des gestes barrières. Dans le cadre de l'ouverture de cette soirée cinéma, deux films ont été projetés sur un écran de 72m2. Il s'agit de 50 nuances de grey et d'ouija.

« La mission de CinéKin est de proposer la meilleure expérience que le cinéma peut offrir. Et, aujourd'hui avec l'actualité de la COVID-19, il était difficile de pouvoir assurer cette responsabilité avec nos salles actuelles. Nous avons voulu proposer une nouvelle expérience qui permettra aux gens de pouvoir vivre un événement insolite, sain en toute la sécurité possible. Parce que le concept de drive-in, c'est que toute votre expérience se passe dans votre véhicule. Donc, vous venez au point de l'événement ; vous payez à partir de votre véhicule ; vous consommez à partir de votre véhicule ; et vous regardez votre film à partir de votre véhicule », a expliqué le directeur général de CinéKin, Steve Munga à la presse.

Et d'ajouter : « avant chaque projection de films, il y a une petite bande d'annonce qui parle des gestes barrières. C'est un événement où tout se passe dans le véhicule donc, il n'y a aucun contact physique ».

Steve Munga a fait savoir que deux films seront diffusés par jour à 18 heures et à 20 heures. Chaque programmation hebdomadaire valorisera deux genres cinématographiques. La première semaine de cette longue série de projection est consacrée aux genres « passion et frisson ».



Les films africains et congolais seront également à l'affiche.

« Le but vraiment de CinéKin est de créer une industrie de cinéma. Pour que les gens puissent vouloir créer leur film, il faut aimer l'envie de le voir dans les salles de cinéma. Et comme aujourd'hui, l'envie de voir les films dans les salles a diminué, on se dit de proposer l'expérience de Drive-in qui va pouvoir continuer ce rêve-là », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Serge Munga a laissé entendre qu'ils travaillent pour étendre le « drive-in » dans d'autres provinces de la République démocratique du Congo. Ouvert le 14 août, le « drive-in » fermera ses portes le 30 septembre prochain.

La Socoda citée dans le dossier Alesh contre Bracongo



La deuxième confrontation entre le collectif d'avocats de l'artiste rappeur Alesh et celui de la société brassicole « Bracongo » a eu lieu le lundi 24 août dernier au tribunal de Commerce de Kinshasa/Matete. Ceci c'est suite à une affaire d'utilisation sans autorisation d'une œuvre musicale qui s'intitule « Youyou ».

Au cours de cette audience, les deux camps ne se sont pas communiqué des pièces pour pouvoir les approfondir.

A en croire des sources sur place, « les deux parties se sont convenues pour une nouvelle audience le lundi 21 septembre prochain ».

Saisissant la justice congolaise pour utilisation de sa chanson « Youyou » sur la page Facebook de la BraCongo pour des fins commerciales, le rappeur natif de la ville de Kisangani vient de remettre en question la gestion des droits d'auteurs en République démocratique du Congo.

Pour les avocats de la BraCongo, cette affaire devrait se régler au niveau de la société congolaise des droits d'auteurs et des droits voisins (Socoda). Contacté par Media Congo Press (MCP), un haut responsable de la Socoda confirme que King Alesh n'est pas sociétaire de ladite société des droits d'auteurs.

Après la prise de contact le 12 août 2020, les deux parties seront encore en face le 21 septembre 2020.

B.J.D/arts.cd

La FECOFA met fin aux transferts des joueurs sur toute l'année

C'est officiel, la FECOFA, vient d'annoncer à ses sociétaires, les modifications sur les transferts des joueurs, durant la saison 2020-2021.

Cette nouvelle a été rendue publique par la fédé Congolaise. C'était dans une lettre adressée aux Présidents des Ligues et autres entités. «*Nous avons le privilège de vous annoncer que contrairement aux années précédentes où les enregistrements des joueurs étaient autorisés sur toute l'année, la saison sportive 2020-2021 est caractérisée par l'ouverture de 2 (deux) périodes exclusives d'enregistrement*», peut-on lire dans cette lettre.

Celle-ci précise que pour la République Démocratique du Congo, la première période d'enregistrement comporte environ 11 (onze) semaines, soit de ce lundi 24 août au samedi 31 octobre 2020 à minuit.

Par ailleurs, la FECOFA précise que la deuxième période s'étend sur quatre semaines, allant



du lundi 04 janvier au lundi 01 février 2021 à minuit.

Pour cette structure, Ligues et autres entités sont priées de sensibiliser leurs sociétaires à comprendre et intégrer ces évolutions qui dans leur forme, visent à protéger les pratiquants actifs comme passifs. En outre, elle demande à toutes les parties concernées dans un quelconque transfert de faire preuve de lucidité pour ne pas assister impuissant à la fuite des talents.

«*En clair, à la demande de*

CIT d'un joueur conformément à l'article 23 du règlement du statut et du Transfert des joueurs et de l'article 8.2 de l'annexe du règlement, le délai de traitement du dossier passe de 15 à 7 jours. En l'absence de réponse de l'ancienne Association, la nouvelle procédera immédiatement à l'enregistrement provisoire du joueur sollicité qui sera automatiquement éligible pour participer à un match officiel avec son nouveau club», a-t-elle renchérit.

Cedrick Sadiki Mbala

As V.Club : dégraissage amorcé, 14 joueurs quittent le navire

C'est un grand ménage qui se fait à l'As Victoria Club de Kinshasa. Comme souvent à l'approche de chaque début de saison, le club amorce une opération de dégraissage en même temps que celui de recrutement en vue de renforcer son effectif. La théorie et la pratique n'ont pas changé pour la saison qui arrive.

Le club vert et noir vient de publier une liste des joueurs amenés à quitter ses rangs. Une liste mélangeant les vendus et les remerciés.

C'est à la première séance d'entraînement officielle ce lundi 24 août que cette annonce a été faite.

Voici les noms que les sportifs ne verront plus dans l'As V.Club:

Jackson Lunanga
Muderekeza Machumu
Zana Coulibaly
Marcel Mapumba
Mayele Sota
Matoka Kwenga
Mukoko Tonombe (Vendu a



Young African)

Emmanuel Bola
Zacharia Mumimi
Mosengo
Ahmed Touré
Césra Manzoki
Rossein Tuisila (vendu a
Young Africa).
A coté des déaprts, plusieurs

arrivées sont également annoncées. Certains joueurs ont déjà officiellement signé des contrats avec l'As V.Club de Kinshasa, les discussions sont en cours pour d'autres, beaucoup d'ailleurs. La liste définitive sera connue d'ici le début de la saison.

Foot RDC

Maroc/Covid-19 : Francis Kazadi testé positif, le derby de Casablanca reporté

Le derby de Casablanca entre le Raja et le Wydad n'aura pas lieu ce mercredi 26 août 2020 ! Le match est renvoyé au calendes grecques suite à des nouveaux cas de Coronavirus Covid-19 rapportés au sein de l'écurie Wydad.

Selon la presse Marocaine, les tests médicaux de deux joueurs et un membre du staff technique du Wydad Athletic Club de Casablanca se sont avérés positifs à la pan-



démie du Coronavirus Covid-19. Le nombre s'élève désormais à 6 cas dont celui du Congolais Francis Kazadi Kasengu.

Les autorités sportives ont décidé de reporter le derby entre le Raja et le Wydad. Les deux clubs se disputent la tête du classement partiel de la Botola Pro A. Le Raja, leader avec 45 points pour 22 matchs, distance son dauphin, le Wydad de 5 points. Le club Wydadi a également un match en moins.

Foot RDC

Lionel Messi va au bras de fer avec le Barça

Lionel Messi est déterminé à ne plus jouer pour le FC Barcelone. Sa décision est irréversible et il en a informé à ses dirigeants.

Lionel Messi a bien l'intention de quitter le FC Barcelone. Les rumeurs qui avaient circulé après le naufrage contre le Bayern en Ligue des Champions sont en train de se vérifier. Au bout d'une saison 2019/2020 très décevante et marquée aussi par des conflits répétitifs avec la direction, l'Argentin s'est résolu à changer de club. Une décision qu'il aurait même formalisée ce mardi à travers une lettre envoyée aux responsables blaugrana.



Selon le média argentin *TyC Sports*, le sextuple Ballon d'Or a fait part à son employeur de son intention de relever un nouveau challenge. Et il envisage de le faire en activant la clause qui lui permet de partir sans que le club ne touche aucune compensation en retour. Pour le FC Barcelone, c'est le pire des scénarios possibles. Le board aurait d'ailleurs décidé de se réunir en urgence pour savoir quelles démarches entreprendre face aux menaces de la star de l'équipe.

Messi prêt à sécher les entraînements

Messi ne se serait pas uniquement contenté d'exprimer sa position. D'après la radio *Onda Cero*, «*La Pulga*» a également indiqué qu'il ne se présentera plus au moindre entraînement de l'équipe première. Et il n'envisage plus de se soumettre aux différents tests de Covid. Pour parvenir à ses fins, il est donc prêt à se mettre en faute, vu qu'il est encore sous contrat jusqu'en 2021 du côté du Camp Nou. Une attitude radicale et qui en dit long sur sa volonté de partir.

Depuis ses débuts en pro, Messi a toujours été fidèle à Barcelone. Alors que beaucoup le voyaient finir sa carrière dans ce club, il est donc bien parti pour rebondir ailleurs. A moins que le club catalan n'arrive à trouver solution pour lui faire changer d'avis. Une issue qui paraît tout de même hypothétique vu la fracture qui existe à présent entre les deux parties et la détermination de l'intéressé. Un changement au sein de la direction avec la démission du président contesté Josep Maria Bartomeu semble être la seule solution à même de faire revenir le capitaine barcelonais à de meilleurs sentiments.

footmercato

PSG : Thiago Silva attendu à Chelsea jeudi

Selon les informations de Sky Sports, Thiago Silva devrait parapher son contrat à Chelsea ce jeudi.

C'est une grande aventure qui se termine pour Thiago Silva. Après 8 ans passés au Paris Saint-Germain, le défenseur brésilien tourne la page. Il l'a confirmé après la finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich (défaite 0-1), ce dimanche. Et le nouveau (et probablement dernier) chapitre de sa carrière en Europe répondra parfaitement à ses ambitions puisque l'international auriverde va s'engager à Chelsea.

Un dernier défi à la hauteur de son niveau actuel

Selon les informations de Sky Sports, Thiago Silva paraphera jeudi son contrat avec le club londonien. Le désormais ex-capitaine du Paris Saint-Germain va signer un bail de deux ans qui lui permettra d'être lié à une écurie de haut niveau jusqu'en 2022, avec la Coupe du monde en ligne de mire, échéance qu'il perçoit comme le dernier grand défi de sa carrière internationale. Sauf improbable retournement de situation, Thiago Silva va donc découvrir la Premier League, après la Serie A et la Ligue 1. Son expérience sera précieuse pour encadrer la jeune garde de Frank Lampard, talentueuse mais encore tendre

CÔTE D'IVOIRE : Le président de la commission électorale claqué la porte

Face aux désaccords persistants en son sein, le président de la commission électorale chargée du scrutin à la présidence de la Fédération ivoirienne a claqué la porte.

Le football ivoirien n'est pas sorti de l'auberge, et l'élection à la présidence de la Fédération pas prête de se dérouler sereinement. Remise en selle par l'intervention de la FIFA, la commission électorale indépendante (CEI) a étalé ses différends au grand jour ce mardi matin. C'est cette fois la question du vote qui a fait office de pomme de discorde. Alors qu'une partie des membres souhaitait s'exprimer de nouveau sur certains points d'achoppement, dont les parrainages présentés par le candidat Didier Drogba, le président de la commission leur aurait opposé une fin de non-recevoir. Pour René Diby (photo), ces questions ont déjà été tranchées, et l'heure est à la signature du procès verbal des délibérations du 9 août dernier. Face au désaccord persistant des membres de la commission (dont le secrétaire Sam Étiasse, positif au Covid-19 et présent par visioconférence), l'ancien ministre de la Justice a claqué la porte. C'est plus que jamais l'impasse dans ce qui prend des allures de (très) mauvais feuillet. La FIFA haussera-t-elle le ton ? footmercato

Réforme électoraleElections réellement inclusives,
transparentes

Il avait ouvert ses travaux le lundi 24 août dernier. Le forum sur la Réforme électorale, sous l'initiative du Centre d'appui politologique Afrique-Caraïbes (CAPAC) se tient dans un contexte particulier de crise électorale en RDC. En effet, après la contestation des résultats des joutes de décembre 2018, le pays se postpose aux scrutins de 2023. Avec à la clé, l'épouvante des cycles chimériques précédents caractérisés par des exclusions, le tripatouillage, la corruption à grande échelle, etc.

Ces méfaits qui ont servi de lit aux affrontements militaires de 2006 en plein centre ville de Kinshasa, aux troubles de 2011 et à des échauffourées de 2018. C'est ainsi que pour reléguer aux oubliettes ces scènes macabres, le Président de Ensemble pour la République s'est inscrit dans la logique de l'effort commun d'exorcisation du processus électoral. D'où la présence de son parti aux assises de Kinshasa sur la réforme électorale.

Par le biais de son représentant Moïse Katumbi Chapwe a esquissé quelques pistes de réflexion devant piloter les réformes recherchées. Faisant référence à la situation récente du pays et à celle en cours au Mali, Moïse Katumbi souligne l'urgence et la nécessité d'une réforme électorale en RDC afin de consolider la paix civile, l'unité nationale et la stabilité des institutions de la République, et de rétablir la confiance de notre Peuple en elles.

Ce faisant, il attire l'attention des participants sur quelques préoccupations essentielles, notamment, quels mécanismes instituer pour rendre la CENI véritablement indépendante et impartiale et éviter qu'elle ne se transforme en champ de bataille pour la conservation ou la conquête du pouvoir, notamment par la corruption et la fraude ?; qui est éligible à la CENI ?; comment éviter les exclusions arbitraires, les abus des pouvoirs et des biens de l'État par les autorités publiques pendant les élections ?; comment mieux garantir l'égalité des chances à tous les compétiteurs électoraux ?

Ci-dessous, l'intégralité de l'adresse du Président Moïse Katumbi.

MESSAGE DE MOÏSE KATUMBI CHAPWE, PRÉSIDENT
DE ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE AU FORUM DE
HAUT NIVEAU POUR UN CONSENSUS SUR LA
RÉFORME ÉLECTORALE

Mesdames et Messieurs, à vos titres et qualités

Mon parti, ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE et moi-même saluons chaleureusement l'organisation de ce forum de haut niveau en vue de dégager un consensus au sein de la classe politique sur la réforme électorale en République Démocratique du Congo. J'en félicite l'auteur.

En effet, face aux dynamiques sociopolitiques inhérentes à la vie des nations et aux mutations incessantes qu'elles imposent, aucun pays au monde ne peut se faire l'économie des réformes institutionnelles au risque de se condamner à la décadence, sinon à la disparition à terme.

Pour nous, la RDC ne peut échapper à l'exigence des réformes structurelles afin de reconstruire son État déliquescant, se doter

d'une économie prospère et consolider sa démocratie en gestation.

S'agissant particulièrement des élections, il importe de souligner que la tenue régulière des élections libres, transparentes et crédibles est une des composantes essentielles du régime démocratique, mais aussi la qualité des élections détermine inévitablement celle de la gouvernance d'un État.

Les élections chaotiques ouvrent la voie au cercle vicieux des crises politiques qui déstabilisent beaucoup d'États en Afrique et bloquent leur développement.

A ce cet égard, l'histoire récente de notre pays et la situation actuelle au Mali doivent inciter les dirigeants politiques que nous sommes à une plus grande prise de conscience de ce danger et à une réflexion plus approfondie.

La réforme de notre

système électoral est devenue, par conséquent, une nécessité et une urgence nationale incontournable en RDC afin de consolider la paix civile, l'unité nationale et la stabilité des institutions de la République, et de rétablir la confiance de notre Peuple en elles.

Mesdames et Messieurs,

60 ans durant, les Congolais se sont battus pour l'instauration d'un régime démocratique, de l'État de droit et de la bonne gouvernance dans leur pays qui puissent leur procurer la liberté et le bien-être auxquels ils ont droit. Des sacrifices énormes ont été consentis et beaucoup de nos compatriotes ont versé de leur sang à cet effet. Nul n'a le droit de minimiser ces sacrifices et de cracher sur les tombes de nos martyrs de la liberté et de la démocratie.

A travers des marches pacifiques diverses, souvent réprimées dans le sang, notre Peuple n'a cessé de revendiquer la tenue d'élections transparentes et crédibles pour se choisir librement ses dirigeants à tous les niveaux du pouvoir d'État.

Personne de sérieux et d'objectif ne peut soutenir que les cycles électoraux de 2006, 2011 et 2018, émaillés des exclusions arbitraires, des irrégularités, des tripatouillages et des violences, ont permis de satisfaire ces revendications et d'engager significativement la RDC dans la voie du progrès.

Dès lors, les questions de fond à poser sont notamment les suivantes :

1. quels mécanismes instituer pour rendre la CENI véritablement indépendante et impartiale et éviter qu'elle ne se transforme en champ de bataille pour la conservation ou la conquête du pouvoir, notam-

ment par la corruption et la fraude ?

2. qui est éligible à la CENI ?

3. comment éviter les exclusions arbitraires, les abus des pouvoirs et des biens de l'État par les autorités publiques pendant les élections ? ;

4. comment mieux garantir l'égalité des chances à tous les compétiteurs électoraux ?

5. comment garantir un financement sûr et régulier des élections ainsi que la gestion transparente des ressources allouées à la CENI ?

6. comment assurer la transparence et la crédibilité des élections ?

7. quel mode de scrutin pour assurer l'intégrité du vote et le respect de la volonté réelle du peuple ?

Pour nous, ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE, dans le contexte de notre pays, on ne peut répondre efficacement à ces interrogations et aux demandes politiques pressantes de notre peuple que par une approche consensuelle qui, au-delà du cadre institutionnel, intègre les propositions des acteurs politiques et sociaux, institutionnels et non institutionnels surtout sur une matière d'importance nationale comme l'organisation des élections.

En tout cas, dans une République démocratique, l'adhésion du plus grand nombre des citoyens aux politiques publiques est un gage certain d'efficacité et de réussite.

Mesdames et Messieurs,

Ce Forum ne fera date que si :

primo, chaque participant transcende les limites étroites des familles politiques pour ne servir que l'intérêt national ;

secundo, les recommandations rencontrent

la demande de changement démocratique exprimée largement par les Congolais et contribuent à améliorer réellement le système électoral de notre pays;

tertio, les parties prenantes s'engagent sincèrement à faire aboutir ces recommandations aussi bien au sein des institutions de la République que dans la vie politique. En effet, il n'y pas en RDC un déficit de bonnes intelligences pour produire des recommandations pertinentes. Bien au contraire, il y en a trop plein. Ce qui a toujours fait défaut, c'est la bonne foi, la sincérité et la volonté politique de les adopter et surtout de respecter les engagements pris et d'appliquer les décisions prises ensemble.

Mesdames et Messieurs,

ENSEMBLE POUR LA RÉPUBLIQUE se présente à ce forum avec un esprit d'ouverture et la volonté de participer activement à l'émergence du consensus sur les réformes électorales dont celles de la CENI et de la loi électorale.

Si nous sommes véritablement déterminés à réaliser notre rêve commun de bâtir un Congo plus beau qu'avant, un État de droit, indépendant, souverain, uni et indivisible, social et démocratique, idéal chanté dans notre hymne national, le « Débout Congolais » et consigné dans notre Constitution », nous sommes condamnés à œuvrer ensemble.

J'implore Dieu, notre Père Tout Puissant pour qu'il accompagne les participants à ce Forum dans leurs travaux et leur souhaite pleine réussite.

Kashobwe, le dimanche 23 août 2020

Moïse KATUMBI
CHAPWE
Président national